

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	718
Artikel:	Pestalozzi au service du peuple : l'exemple de Pestalozzi : un vainqueur : Pestalozzi
Autor:	Gos, Renée
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265977

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emile GOURL
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—	6 mois : 3.50
ETRANGER : 8.—	
Le numéro... : 0.25	

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.

Nous ne devons avoir
aucun répit jusqu'à ce
que les femmes aient ob-
tenu, partout, les mêmes
droits et les mêmes possi-
bilités que les hommes.

TRYGVE LIE
secrétaire général de l'O. N. U.**Suffrage féminin****AU TESSIN**

Les 2 et 3 novembre dernier, les électeurs tessinois ont été invités à se prononcer sur un projet de modification de leur constitution cantonale, accordant le droit de vote et l'éligibilité aux femmes. Ce projet a été repoussé par 14.015 non contre 4177 oui.

La presse tessinoise s'accorde à constater que ce projet a été proposé avec trop de hâte dans un terrain mal préparé. On reproche aussi aux femmes de n'avoir pas mené une campagne énergique. « C'est seulement alors (après la votation) que nos braves femmes se sont décidées à parler: les unes ont essayé de donner à leur voix un timbre nouveau pour répondre aux sourires malicieux du sexe fort; les autres, au contraire, ont préféré se renfermer dans un mystérieux silence. Les éternelles résignées, tirant, on ne sait d'où, une miette d'humour, ont conclu: « Que la volonté des hommes soit faite! » (Libera Stampa).

Rétablissement les faits. Voici les renseignements plus exacts que nous mandait le 31 octobre, Mme Volonteri, présidente de la section tessinoise de l'Association pour le suffrage féminin, bien connue de nos lectrices:

« Le Tessin est tapissé du manifeste de l'opposition que vos adversaires genevois ont généralement mis à la disposition de nos adversaires d'ici. Auparavant, nous avions décidé, d'éviter une aussi cauteleuse propagande, car nous sommes bien convaincues que notre sort sera le même que le vôtre, mais après avoir vu cette affiche, nous nous sommes cependant résolues à lancer à notre tour une affiche en faveur de la modification constitutionnelle.

Hier soir encore, notre comité a voté une résolution qui sera reproduite dans toute la presse. Cette résolution remercie les partis favorables à notre cause, recommande aux femmes de comprendre l'importance de la réforme proposée et de la faire admettre par leur conjoint. Le droit de vote pour la femme est une œuvre de justice, puisqu'ainsi seulement, elle pourra collaborer aux lois qui régissent la vie économique et sociale du pays. C'est par ce seul moyen qu'elle peut obtenir la protection efficace de son travail, toujours moins rétribué que celui de l'homme, et faire adopter les mesures nécessaires pour défendre la femme isolée et sans appui.

Je suis très pessimiste sur le résultat probable de la votation, mais enfin, nous montrons que nous vivons et nous ne serons pas abattus, si nous sommes battus».

Il est clair que si nos collègues tessinois avaient disposé de plus de temps, elles auraient converti bien des indifférents et des indécis et les résultats auraient, sans doute, été autres.

Le manque de temps a aussi entravé les partis de gauche qui soutenaient le projet. La presse favorable a perdu, de ce fait, une grande partie de sa force d'action. Ainsi la Libera Stampa a publié une page de propagande qui est un modèle: en haut, en exergue, « La justice exige que l'Etat souverain

Maison natale de Pestalozzi

tiré de Pestalozzi au Service du Peuple,
par E. AEPPLI, Editions Labor et Fides.



renonce à être un Etat masculin pour devenir enfin un Etat humain ». Puis des illustrations et de brefs articles présentent la femme victime de la misère, la mère de famille, l'ouvrière d'usine, l'intellectuelle, l'artiste, la femme au service de la défense militaire et de la charité. Une page de ce genre aurait exercé son plein effet sur des lecteurs longuement accoutumés à considérer le problème, mais non pas sur ceux dont les préjugés n'ont pas encore été ébranlés. Les esprits n'étaient pas mûrs pour une telle consultation.

La *Gazetta Ticinese* remarque plaisamment: « Gouvernement et Grand Conseil ont lancé la nouvelle loi au galop, comme si une dent avait commencé à les faire souffrir et qu'il fallait l'arracher en toute hâte ».

Le Tessin s'est pourtant acquis, au cours de cette campagne, un titre de gloire que beaucoup lui envient. C'est le premier canton où trois communes ont accepté le vote des femmes. À Bâle-Ville et à Bâle-Campagne, il n'y en avait eu aucune, à Genève, deux arrondissements populaires ont, il est vrai, fourni une majorité positive, mais, une seule commune avait voté oui, tandis qu'au Tessin... « qu'on se représente la chose, trois communes suisses se sont prononcées, aux urnes, pour le suffrage féminin! ... Il y a vraiment de grands signes et des prodiges! » (Schweizer Frauenblatt).

Personne ne songe cependant à regretter cette campagne menée dans des conditions défavorables, les efforts accomplis ne seront pas perdus, « un premier grand résultat a été obtenu, même après le vote négatif d'hier, on a enfin parlé du problème, les gens commencent à se faire une opinion, ce qu'ils n'ont pas voulu, hier, s'imposera, demain, comme une nécessité naturelle ». (Libera Stampa).

* * *

Projet bernois

Dans ses commentaires, la *Gazetta Ticinese*, suggère un programme féministe restreint: « ...abandonnons l'idée du droit de vote intégral et contentons-nous de la conquête partielle mais méthodique, (en commençant par les questions sociales, scolaires et économiques) des communes et des conseils paroissiaux pour arriver, par degrés, au vote et à l'éligibilité totale, dans le canton et dans la Confédération ». On voudrait penser qu'une conduite si sage nous mènerait au succès, l'expérience prouve, pourtant que la méthode n'est pas infaillible. Les femmes bernoises l'ont employée, elles ont remis au Conseil d'Etat, le 17 mai 1945, une pétition revêtue de 50000 signatures. Cette pétition a engagé le gouvernement à proposer au Grand Conseil, une modification à la loi cantonale de 1917

sur les droits politiques dans les communes. L'article 7 nouveau prévoit que les communes peuvent accorder le droit de vote aux femmes suisses; les étrangères, ayant épousé un Suisse, devront attendre dix ans avant de devenir citoyennes.

Le projet du Grand Conseil prescrit que les citoyennes seront éligibles dans toutes les commissions communales, à tous les emplois communaux. Un article écartera des autorités, les citoyens et les citoyennes ayant des degrés de parenté trop rapprochés: frères et sœurs, mari et femme, beaux-frères et belles-sœurs ».

Voilà n'est-ce pas une proposition modérée et minutieusement étudiée qui tient compte de toutes les objections de forme sur lesquelles on a tant insisté lors de la campagne générale? Or, nous lisons dans le *Journal de Genève* du 7 novembre: « La commission parlementaire, instituée dans le but d'examiner ce projet et de le mettre au point, vient de décider par huit voix (paysannes, catholiques et radicales) contre six (socialistes et radicales) de repousser l'entrée en matière. Au vu de ce premier échec, le gouvernement vient de retirer ce projet des tractanda, tout en se servant de le présenter plus tard ».

On peut donc constater que, quelques concessions qu'on fasse, les adversaires restent irréductibles, et quels soient les prétextes qu'ils invoquent selon les lieux, les circonstances et les cantons, ils restent toujours opposés, au fond d'eux-mêmes, au principe du vote féminin.

Notre campagne est une entreprise de longue haleine, nous le savons, mais nous savons aussi que la force qui l'anime est une force irrésistible, d'une part elle s'alimente aux sources de vérité et de justice et d'autre part, c'est un mouvement d'une opportunité évidente: tous finiront par reconnaître que les intérêts féminins (plus souvent que les intérêts masculins), coïncident avec les intérêts de la communauté, par conséquent l'intérêt bien compris exige la collaboration des femmes aux affaires publiques.

A. W.-G.

¹ Sous la plume de son correspondant de Berne.

LA LIGNIÈRE Gland(Vaud)(tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapie. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos

L'Ecole d'Infirmières du Bon Secours**GENÈVE**

forme : des infirmières professionnelles, des puéricultrices, des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Programmes et renseignements :

Direction : 15, avenue Dumas

Pestalozzi au service du peuple**L'exemple de Pestalozzi****Un vainqueur : Pestalozzi**

Le petit écolier suisse apprend le nom de celui auquel il doit les progrès réalisés dans son éducation en apprenant à lire, et l'image de Pestalozzi penché sur de misérables enfants, popularisée par le ciseau du sculpteur et le pinceau du peintre, serait devenue banale si elle n'était si noble.

Cependant on ignore souvent le véritable caractère, aux multiples vertus, de « l'homme marqué du sceau divin... qui ouvert des voies où, depuis lui, la chrétienté chemine ». On ne recherche point l'histoire de cette vie douceur ou le désarroi moral et des échecs innombrables s'associent à une ferveur d'apôtre et au succès définitif que seules remportent les œuvres nécessaire à l'évolution humaine. Le livre que M. Ernest Aepli vient de publier aux « Éditions Labor et Fides », « Pestalozzi au service du peuple », dans la collection « Les Vainqueurs » est donc particulièrement bienvenu pour nous instruire, en cette année où l'on a célébré le 200^e anniversaire du grand homme homme, génial dans sa priscience des réformes éducatives et sociales, dont s'honneur la Suisse. Rédigé avec clarté en une langue fort agréable, illustré de beaux dessins documentaires, cet ouvrage comble une lacune et l'on souhaite que toutes les bibliothèques s'en assurent la possession. C'est l'ami d'élection à qui l'on doit le réconfort d'un exemple à la fois très humble et très supérieur, d'une victoire basée sur les pires défaites. Pour employer une expression toute moderne, Pestalozzi est un admirable précurseur de la Résistance. Il a résisté toute sa vie, à la pauvreté, à la mauvaise volonté des hommes, aux circonstances contraires, parce que sa fidélité à son idéal le maintenait hors des atteintes du découragement.

La famille du pasteur Pestalozzi, le grand-père du futur pédagogue, était dépourvue de fortune. Ce fut à son mérite que l'étudiant « Jean-Henri » dut l'estime de ses maîtres ainsi que « la place qui lui fut faite dans le cercle des jeunes gens appartenant à l'élite de la ville ». Il débuta dans la carrière littéraire en publiant dans le « Rappel », un journal de jeunes, une série de « Vœux » dans lesquels il souhaitait voir « des hommes influents mettre leurs talents au service d'institutions visant le bien public, et que les parents choisissent bien les amis de leurs enfants ». Puissions-nous, écrit-il encore, trouver quelqu'un pour faire imprimer certaines pages contenant des principes d'éducation simples et bons accessibles aux moins cultivés des bourgeois et des pay-

sans». Ainsi, déjà, il soulignait le défaut des propagandistes d'écrire pour les gens de leur propre niveau intellectuel, et non pour ceux qui ont besoin qu'on se mette à leur portée. Il faut encore noter un trait frappant du caractère de Pestalozzi, écrivain, sociologue, philanthrope, mais avant tout éducateur : l'amour et l'intérêt qu'il porte également à la nature et à l'enfance, s'aidant de celle-ci pour comprendre et venir en aide à celle-là.

L'histoire d'une vie aussi riche d'expériences et aussi changeante que celle de Pestalozzi, peut mal se résumer. Pour s'en faire une idée il faut lire page à page l'ouvrage de M. Ernest Aepli. Il faudrait, aussi, relire « Léonard et Gertrude ». Mais les écrits qui suivirent ce premier roman ne connurent pas le même succès. La chute de la Confédération coïncida avec l'essai d'un asile de pauvres que les contemporains de Pestalozzi nommèrent « la folie de Stans ». A ce moment Pestalozzi est soutenu par la présence de sa laborieuse et fidèle compagne, Anna Schuhthess. Il lui rendit un émouvant hommage lorsque la mort les sépara : « ...Elle a tout supporté, courageusement, ...Mon honneur était devenu le sien... Seule ma misère, seuls mes échecs, la rendaient malheureuse... » Ceci en dit long sur les luttes et les déceptions que Pestalozzi endura tout le long de son existence partagée entre des projets qui semblaient voués à la réussite, et à lamentables défaîtes. Cependant chaque expérience laissait après elle une empreinte, des résultats probants dont l'opinion publique, inconsciemment, s'enrichissait. C'est ainsi que pendant la période où fonctionna l'établissement d'éducation pour enfants indigents, à Münschenbuchsee, la méthode pédagogique préconisée par Pestalozzi eut le temps de faire ses preuves. Quand la nouvelle se répandit que le directeur se retirait et que l'institut allait se fermer, Pestalozzi eut la joie de recevoir des propositions de plusieurs cités romandes qui se disputaient l'honneur d'accueillir l'éducateur. Ce fut Yverdon qui eut sa préférence. Le jour de la victoire semblait enfin approcher. Hélas, une ultime épreuve renvoya le grand homme à son point de départ : l'asile des pauvres. Quelques années plus tard, de retour au Neuhof, Pestalozzi, au cœur toujours jeune, connut le bonheur d'être grand-père et de vivre en famille. Malgré la pauvreté qui continuait à le suivre, il restait serein et confiant dans l'avenir de son œuvre.

Comment perpétuer les principes qui s'avèrent si nécessaires au relèvement de notre société si gravement atteinte par la guerre et sa démolition ? Pestalozzi lui-même résout le problème. « Aujourd'hui comme autrefois, conclut son biographe, c'est dans la chambre familiale, aux côtés de la mère, que doit commencer l'éducation ». L'œuvre de rénovation ne pourra prendre fin « avant que chaque homme ait été élevé au-dessus de lui-même. C'est ainsi que naîtra une humanité nouvelle ». Renée Gos.

La première femme médecin du canton de Vaud

On a peine à se représenter aujourd'hui, — les jeunes encore moins qui trouvent les chemins ouverts —, les difficultés auxquelles se sont heurtées et les préjugés qu'ont dû surmonter les premières femmes faisant des études universitaires et plus spécialement des études médicales. La première femme médecin du canton de Vaud,



Publications reçues

Gens et Choses, revue mensuelle. Editeur F. Boillat. Neuchâtel.

Une nouvelle petite revue est née... Encore une ! direz-vous. Sans doute les périodiques ne font pas défaut en notre bonne Romandie, et si l'on ne considère que la quantité, votre exclamation est justifiée. Mais il faut aussi considérer la qualité et le but poursuivi. Et bien, vraiment, à lire les deux premiers numéros, on se rend compte que *Gens et Choses* ne prend la place de personne et qu'au contraire, le place qu'elle prendrait évidemment : c'est à proprement parler un guide pour l'existence de tous les jours, un guide qui, sans tomber dans la pédanterie scientifique ou le discours moralisateur conseille galement et sainement et vous aide à sortir des difficultés quotidiennes.

Mme Clémence Broye, est morte à Lausanne le 27 octobre, à l'âge de 86 ans.

Elle fut la première jeune fille à passer son baccalauréat au Gymnase classique, école de garçons, et ce fut un beau scandale ! Elle obtint en 1894 son diplôme de médecine après des études à Paris avec Metchnikoff, à Berne et à Berlin. Elle s'établit à Lausanne où elle a fait une belle carrière ; ses qualités professionnelles et personnelles l'ont fait apprécier dans de nombreuses familles et sa clientèle féminine était grande. Elle compte parmi les fondatrices, avec Mme Dr M. Feyler, de la Goutte de Lait et y donna dès 1902 les premières consultations pour nourrissons.

La doyenne des femmes médecins vaudoises est maintenant Mme Dr M. Feyler, une féministe connue dans de larges cercles.

S. B.

Mme Camille Marbo Présidente de la Société des Gens de Lettres de France

Pour la seconde fois, Mme Camille Marbo vient d'être portée par ses collègues à la présidence de la Société des Gens de Lettres.

Nul choix ne pouvait être meilleur.

Longtemps déjà, en 1937, la brillante romancière fut promue à cette haute — et lourde — dignité d'aucuns s'étonnent qu'une femme en osât affronter les charges bien que, depuis 1921, Camille Marbo siégeât au Comité et en eût rempli, en 1933, les fonctions de Vice-présidente.

Ceux-là ignoraient la personnalité éminemment clairvoyante et avisée de l'écrivain; la virilité de ce caractère dont la fermeté, le souci d'exac-titude et de justice forment le fond.

Fille du grand physicien Paul Appell, épouse de M. Emile Borel, ancien Ministre de la Marine, et Maire de Saint-Affrique, Camille Marbo s'avéra pour son mari comme pour son père la plus précieuse collaboratrice. Lorsque ce dernier fonda la « Revue du mois » il n'hésita pas à lui confier le Secrétariat de rédaction à sa fille.

La « Grande Guerre » allait mettre à l'épreuve ses dons innés d'organisatrice, en même temps que sa bonté foncière.

Ces années terribles la voient fonder le Dévier des Veules, diriger un hôpital, ouvrir avec son père la Maison des Etudiantes, et enrôler dans son Office de Recrutement 20.000 femmes, pour des tâches sociales.

A Saint-Affrique elle aidera son mari à faire construire un hôpital moderne et fonda des crèches, des dispensaires, des bibliothèques.

C'est en 1926 que l'ordre de la Légion d'Honneur s'enrichit du nom de Camille Marbo. Elle était déjà titulaire de la Médaille de la Reconnaissance Française.

Durant la guerre, son activité bénéfique s'affirme encore. Son mari ayant été emprisonné par les Allemands, c'est Camille Marbo qui se mit à la tête de la Municipalité de Saint-Affrique, remplit les fonctions de Maire et servit de lien entre les éléments « résistants ». Obligée de se cacher pour n'être pas, à son tour arrêtée, la vaillante Française vécut dans la clandestinité et continua de tout son cœur, de toutes ses forces, de servir.

Aspect un peu rude, allure décidée, visage énergique dans lequel brillent des yeux dorés au regard direct et franc, telle au physique se présente l'auteur « d'Hélène Barraux ».

Enfant, la fille du Professeur Paul Appell fut de bonne heure initiée aux Sciences et aux Lettres. A quatorze ans déjà elle avait dévoré l'œu-

vre de Dickens, dont la profonde humanité devait influencer son talent naissant.

Elle débute dans la littérature par une traduction d'Emilie Brontë, à 20 ans écrit « Christine Rodis » qui suivirent « Blassenay-le-Vieux », « L'Heure du Diable », « La Statue Voilée » (prix de la « Vie Heureuse » 1913), « Le Survivant », « Les Cahiers de Francine », « Le Perroquet bleu », « Hélène Barraux » (Celle qui défia l'amour), « A l'enseigne du Griffon », « A bord de la Croix du Sud », « Flammes Juives »...

Suivent des romans pour la jeunesse parmi lesquels « Le Buisson de Lilas » qui vient de s'enlever si vite que la réimpression en est en cours. Passionnant récit qui unit étroitement la fleur bleue du sentiment à la rouge fleur de la Résistance.

Un intérêt soutenu attache le lecteur à ces romans du temps présent.

Etendant son talent à toutes les branches littéraires, l'auteur du « Perroquet Bleu » fut le clairvoyant critique de livres de la « Revue Bleue » ; fit de nombreuses conférences en France et à l'étranger où elle contribua au renom de notre culture.

Femme de lettres d'une haute probité, Camille Marbo dédaigne les fioritures inutiles.

Directe — comme son regard — est l'expression de sa pensée; profonde sa vision des caractères.

Et l'aventure qu'elle soumet à notre analyse n'est point de celles qui font désespérer de la condition humaine.

De son alerte plume elle nous entraîne vers des horizons chargés d'espoir.

Jan-Marie DESSAUX

(De la Société des Gens de Lettres du Syndicat de la Presse Périodique).

Congrès international de la Guilde des Coopératrices Zurich, octobre 1946

II

... « On vendait aux tisserands de Rochdale du cacao mélangé à de la terre ! Et il fallait s'approvisionner dans les seuls magasins admis par les fabricants. De plus, les produits — souvent avariés — étaient vendus au prix fort ».

C'est pour remédier pacifiquement à ce triste état de faits qu'il y a 102 ans, des ouvriers décidèrent de mettre en commun 4 sous par semaine et fondèrent le premier magasin coopératif. Si les hommes eurent le génie, ce sont les femmes qui eurent le courage d'ouvrir l'échoppe de la rue des Crapauds, en stock, 4 articles !

La base du mouvement était donc l'aide par soi-même.

Dans un précédent article¹ nous avons vu comment des femmes du monde entier réalisent cette aspiration et nous n'aurions garde d'oublier l'émouvante prémonition de Miss Foley, secrétaire administrative de la Guilde internationale, qui fait appel à « notre conscience sociale » pour la reconstruction.

Et le « Fonds de la liberté », créé par l'Alliance coopérative internationale, aidera à la restauration des Sections qui ont été détruites et toutes les Guildes devront œuvrer au plan du conseil alimentaire mondial esquisse par la F. A. O. sous l'égide des Nations Unies. Un niveau de vie inférieur dans un seul pays étant une menace pour la

¹ Voir *Mouvement Féministe*, no 717.

Benjamin VALLOTON : *Figures d'Autrefois*. Dans les pas de Félix Neff à Freissinières. Edit. Oprhrys, Gap.

Benjamin Vallotton aime à parcourir ces belles vallées des Hautes Alpes Françaises, à entrer dans les demeures, à feuilleter de vieux papiers. Les lecteurs de « Sur le Roc » connaissent ces villages de Freissinières (le val des Frênes) de Dormillouse, terre de persécution et de refuge. Dans ce petit volume de 92 pages, l'auteur laisse parler d'humbles pédagogues qui ont vécu dans ces villages de la montagne. Des hommes et des femmes qui ont écouté avec ferveur le message de Félix Neff et ont continué son œuvre. Félix Neff, celui que ses paroissiens nommaient le « Bienheureux », fut non seulement le pasteur d'une immense paroisse, mais, il fut un éducateur, un fondateur d'écoles. Cette face de son activité est peut-être moins connue.

La correspondance de Suzanne Bardidon à la fidélité d'une jeune institutrice à son Ecole, à ses élèves qu'elle aime : « A côté du spirituel, j'enseigne à lire, à écrire, à tricoter, à coudre... F. Neff nous disait « Sans négliger les affaires spirituelles, le chrétien est vigilant pour les affaires temporelles ». Les pages tirées du Mémo de l'Étienne Bardidon 1845 à 1858 nous parlent des « Heurs et Malheurs d'une Ecole Protestante au cœur des Hautes Alpes ».

De belles photographies agrémentent le texte et donnent le désir de parcourir ce pays où

particulièrement, l'économie coopérative est actuellement la seule alternative pouvant enrayer l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ici, encore, l'œuvre des Pionniers se poursuit.

Différentes délégations ont apporté les réalisations en marche dans leurs pays. N'est-il pas surprenant que, des décombrés même, surgissent ces services ambulants de boucherie, nettoyage, raccommodages, machines diverses achetées en commun, voire appareils divers pour laver la vaisselle, les jours de fêtes familiales ! Puis, nous apprenons que, dans ce grand pays du nord, plus de 4000 femmes pratiquent la gymnastique « ménagère » destinée à diminuer la fatigue occasionnée par les travaux de maison. Mme Gröbli, secrétaire de la Guilde suisse, viendra parachever toutes ces ébauches par un travail très circonstancié sur la rationalisation dans le ménage demandant qu'un Office soit créé en vue de faciliter la production et la vente d'objets standardisés, tendant à pallier dans une large mesure au manque de main-d'œuvre et concluant qu'« un ménage simplifié laisse aux femmes la possibilité de se cultiver ».

Nous éumes le privilège d'entendre la première déléguée de l'ONU à un congrès : Mme Rolfe, attachée au service économique et social. Elle nous parle avec humour des expériences faites jusqu'à ce jour et des projets en préparation. « Près de l'ONU ajoute-t-elle malicieusement, se cache le Lac du Succès ; le lac est proche, mais le succès sera lointain si vous ne nous aidez pas de toute la force de vos pensées ! »

En fin de Congrès, plusieurs résolutions sont adoptées, dont nous aimerions publier les textes in extenso ; mais ne sont-elles pas communes à celles de l'Alliance des Sociétés féminines, et du Congrès féminin suisse par le fonds, qui est : NOUS VOULONS LA PAIX ! Belle entente féminine, en vérité, qui doit être génératrice d'une vie meilleure et plus juste. Pourtant, nous aimerions bannir de ces résolutions certains mots à « énergie atomique ».

« J'ai 3 enfants : 2 filles et la Guilde », nous dira Mme Emmy Freudlich, animatrice admirable de cette Guilde internationale. Ainsi nous est livré le secret de la réussite pleine, entière, de ces 2 journées. Et si chacune de nous intégrait dans sa vie, une parcelle sociale de la grande famille humaine, nous aurions assez de chainons pour entourer le monde de la ronde fameuse !

Nous aimerions terminer ce compte-rendu, en rappelant que, si le travail accompli par les femmes de notre petit pays paraît peut-être humble et sans éclat, comparé à celui d'autres nations, nous restons bien dans l'esprit coopératif, puisque, selon la parole de Mme Treub-Cornaz, doyenne et fondatrice des Guildiennes de Suisse, nous devons « continuer à lutter contre tout ce qui fait obstacle à l'universelle bienveillance ».

J. D.



les hivers sont rudes et les habitants simples et fidèles. M. G.

Rolin Wavre : *La logique amusante*. Edit. Mont-Blanc, 1946.

Un des maîtres estimés de notre Faculté des sciences, le professeur Rolin Wavre, a réuni, dans un petit livre au titre modeste : « La logique amusante », toute une série d'anecdotes et de jeux paralogiques que les mathématiciens se racontent dans leurs instants de loisir. Son but est de récréer tous ceux qui aiment les jeux subtils de l'esprit, jeux tantôt plaisants, tantôt sérieux puisqu'ils se rattachent aux fondements mêmes de la pensée humaine. Comment ! penserez-vous, la logique — science du raisonnement rigoureux — peut être amusante ! Mais oui. Et les exemples judicieusement groupés par M. Wavre, sous l'égide d'Achille et de la fameuse tortue, sont là pour vous le prouver.

Mais la logique peut être plus qu'amusante. Elle peut même nous sauver de situations fort embarrassantes. En voici un exemple : Un méchant crocodile s'est emparé d'un enfant sous les yeux éplorés de sa mère. « Rends-moi mon enfant ! » A quoi le crocodile répond : « Tu me dis dire quelque chose et si tu dis une chose vraie, je te noie, si tu dis une chose fausse, je te mange ». La mère s'est donc, en trois mots, la seule réponse logique et le crocodile lui rendit son enfant. Quelle fut cette réponse ?